

probablement sortie d'un conciliabule ; nous ne pouvons pas interpréter autrement l'unanimité des évêques à rejeter au conseil, la proposition de M. Masson.

Comment le grand organe libéral ne s'est-il pas aperçu que les évêques cherchaient à jouer au plus fin avec cette nomination d'un inspecteur ecclésiastique ? N'était-il pas patent que le clergé usait ici de subtilité, et que cette fonction nouvelle imaginée par lui pour sortir de l'impasse, lui servirait de prétexte pour s'opposer aux mesures du gouvernement, réclamées par le public ?

Nous ne pouvons vraiment pas nous expliquer cette conduite de la "Patrie" que par le désir d'attendrir un adversaire redoutable.

Mais il n'est plus redoutable, l'adversaire ! et c'est le temps où jamais de montrer qu'on est homme, si l'on n'est point poltron. Il ne s'agit plus d'écrire des articles mielleux intitulés "Très bien Monseigneur" ni, non plus, de "maudir" le tyran "à ses pieds", l'"encensoir à la main", il faut réclamer sans lâcheté, le bien public ; il faut agir, il faut avancer, écarter ou briser les obstacles si ceux qui restent résistent.

Nous en avons assez, je pense, de l'odieuse nomination et de l'ignorance stupide !

Si les libéraux ont été portés au pouvoir sur les épaules du peuple, c'est pour gouverner selon les principes libéraux, et non pour flancher.

Si la nation n'est pas satisfaite de l'expérience, eh bien, elle nous congédiera : c'est son droit. Et nous nous en irons comme des hommes, la tête haute.

* Mais auparavant, qu'on lui montre que si, avec nous, il y a égalité de droits pour tous, il y a aussi égalité de devoirs. Apprenons-lui, s'il l'avait oublié, que le pouvoir réside dans la multitude et que les libéraux existent pour s'occuper du bonheur de la multitude.

Le conseil de l'Instruction publique veut mettre des bâtons dans les roues ?

D'abord, renvoyez-le, celui-là.

Puis, formez en un autre, composé d'ins-

tituteurs et de professeurs laïques et religieux en juste proportion.

Et si ça ne passe pas ça devra casser !

FRANÇOIS

Theorie nouvelle

Notre estimable confrère de l'*Eclair* porte la botte suivante aux instituteurs anciens et nouveaux :

Il est regrettable, dit-il, que le personnel enseignant ne fasse pas lui-même preuve de plus d'énergie, de plus de fermeté. Il a trop peur de parler, de s'affirmer, de proclamer ses droits, de réclamer ce que le public lui doit légitimement. La meilleure preuve que notre personnel enseignant est loin d'être à la hauteur de la situation, c'est qu'il semble avoir peu de conscience de sa dignité, de sa propre existence même, c'est qu'il n'ose pas revendiquer la part de considération et de protection que lui doit la société.

Certes, c'est juger un peu trop sévèrement et un peu trop légèrement ces pauvres instituteurs, — si tant est qu'il en existe encore — qui sont entre les mains du clergé un peu comme la souris entre les pattes du chat : un jouet et un pâtira — Et si vous ne l'en retirez au plus tôt, l'instituteur de village sera demain une chose du passé. Est-ce que le sire L. P. Pelletier n'avait pas, de concert avec certains évêques, formé le projet d'en anéantir à tout jamais l'espèce ? . . . mais alors, ils détenaient le pouvoir.

Vous fouettez sans ménagement l'instituteur catholique parce qu'il n'a pas osé protester lui-même contre la situation misérable qui lui est faite dans son pays, mais vous n'avez pas un mot de blâme à l'adresse des politiciens trop occupés à jongler avec les millions du trésor public pour accorder un moment d'attention au sort des humbles éducateurs du peuple. Car si le conseil de l'Instruction publique, c'est-à-dire le clergé, a directement contribué à la déchéance des instituteurs laïques, les hommes du pouvoir peuvent prendre leur grande part de responsabilité dans cette œuvre anti-patrio-